

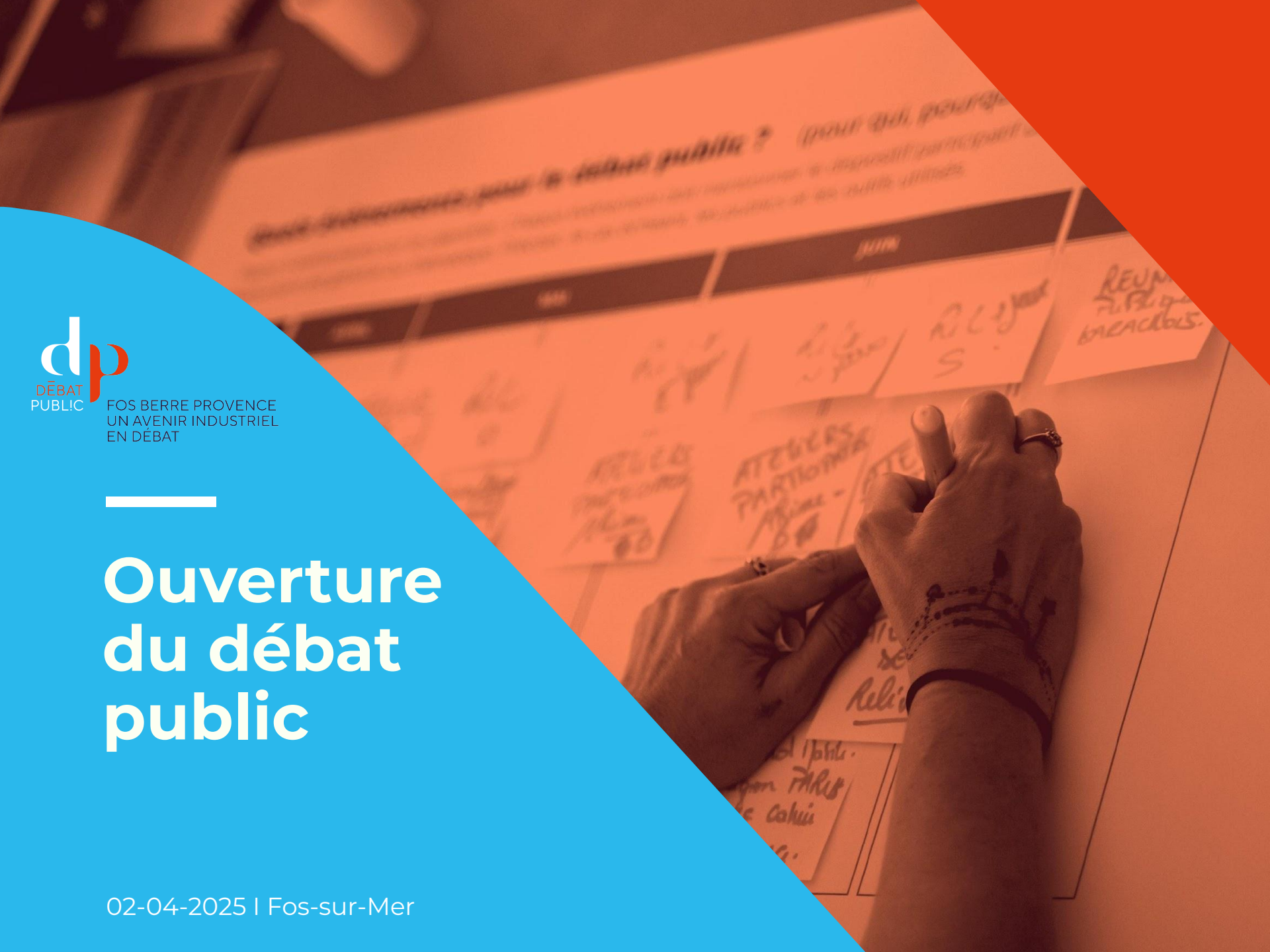


DÉBAT
PUBLIC

FOS BERRE PROVENCE
UN AVENIR INDUSTRIEL
EN DÉBAT

Ouverture du débat public

02-04-2025 | Fos-sur-Mer





René Raimondi

Maire de Fos-sur-Mer



Introduction

Déroulé de la soirée

Introduction – 18h-18h15

Séquence 1 - Le cadre, le champ et les modalités du débat public - 18h15-19h05

- Présentation par la CNDP, le Préfet et l'équipe du débat – 30 mn
- Echanges avec la salle – 20 mn

Séquence 2 – Les attentes à l'égard du débat– 19h05 - 20h25

- Expressions du public - 45 mn
- Table ronde avec les acteurs publics cosignataires de la feuille de route (Région, Métropole) & le Grand port maritime de Marseille (GPMM) aménageur de la zone industrielle portuaire (ZIP) – 15 mn
- Echanges avec la salle – 20 mn

Conclusion – 20h25-20h30

Les règles du débat

❑ **Écoute active et accueil respectueux de la parole de toutes et tous**

Entre toutes les personnes présentes, en salle comme sur Zoom et sur Slido

❑ **Concision & respect des temps de parole**

Partage des temps de parole (1m30), priorité aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées, équilibre hommes-femmes

❑ **Transparence**

Chacun·e est invité·e à se présenter.

La réunion est filmée, sera publiée sur YouTube, fera l'objet d'une retranscription intégrale mise en ligne sur le site du débat

❑ **Des prises de parole argumentées et compréhensibles de toutes et tous**

❑ **Traçabilité des échanges et diversité des modes d'expression**

Les questions sur les projets et celles qui seraient restées sans réponse seront versées sur la plateforme participative.

Les règles du débat

Tout au long de la rencontre, vous pouvez partager vos questions, observations et réactions ...

👉 En salle, via une urne dédiée

👉 En ligne, en scannant ce QR code
(Synthèse lors des temps d'échanges)



💬 Les questions sur les projets et/ou restées sans réponse seront mises en ligne sur la plateforme participative du débat



Faisons connaissance !

En ligne comme sur Zoom

1

Le cadre, le champ et les modalités du débat public



CNDP - Contexte du débat

Marc Papinutti

Président de la CNDP

- La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.
- Les débats publics ne sont pas des **référendums**.
- Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

Les missions de la CNDP

- **Organiser des débats et concertations** sur les projets à fort impact environnemental ou socio-économique,
- **Apporter son expertise** sur toutes questions relatives à la participation du public,
- **Émettre des avis et recommandations** visant à développer la participation du public.

Les valeurs de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

La loi industrie verte

23 octobre 2023-Art 5

- **Premier débat public global**

Plusieurs projets d'aménagement ou d'équipement sur un même territoire délimité et homogène,

Problématique d'ensemble

- **Demande portée par une personne publique**

3 Préfets

Le contexte du débat

- Une **politique nationale** de réindustrialisation et de décarbonation de l'industrie existante
- De **nombreux projets industriels** sur le territoire de Fos-Berre
- Un riche **terreau de concertations**

=> Des **attentes du public** d'une **vision globale** avant de décider des projets

=> Des questionnements sur la **cohérence** des politiques publiques et sur les **effets cumulés** des projets

Georges-François Leclerc
Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Le cadre, le champ et les
modalités du débat
Audrey Richard-Ferroudji
Présidente de l'équipe
du débat public**

Un cadre inédit de débat : débattre de l'avenir industriel d'un territoire

Le débat est **mutualisé** et porte sur **plusieurs projets et sur une vocation d'ensemble** pour un "territoire délimité et homogène" : la **zone Fos-Berre**

Périmètre du débat plus large : Fos-Berre et les territoires liés dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Gard et l'Ouest des Bouches-du-Rhône.

Et au-delà : site majeur pour l'économie **nationale et européenne**, émetteur d'une part importante des GES



Le champ du débat

Informé et débattre :

- De la “**vocation**” proposée par l’Etat de réindustrialisation et de décarbonation, et de ses alternatives
- De tous **les projets connus et envisagés** qui contribuent à la vocation
- Des **effets cumulés** liés à l’ensemble de ces projets

Les projets inclus dans le débat

6 projets procédant à leur obligation réglementaire (Article 121-8)

- Passage au four électrique (ArcelorMittal Méditerranée - RTE)
- Développement de la production d'acier décarboné - Mistral (Marcegaglia)
- Electrolyseur - Hygreen (ENGIE - RTE)
- Stockage d'hydrogène - GEO H2 (Geométhane)
- Réseau de transport d'hydrogène (NaTran (Ex- GRTgaz))
- Fos 3 XL (GPMM)

3 projets en concertation préalable

- Electrolyseur - Elyfos (Air Liquide)
- Extension Distriport (GPMM)
- Captage, transport et stockage du CO2 - Rhône décarbonation

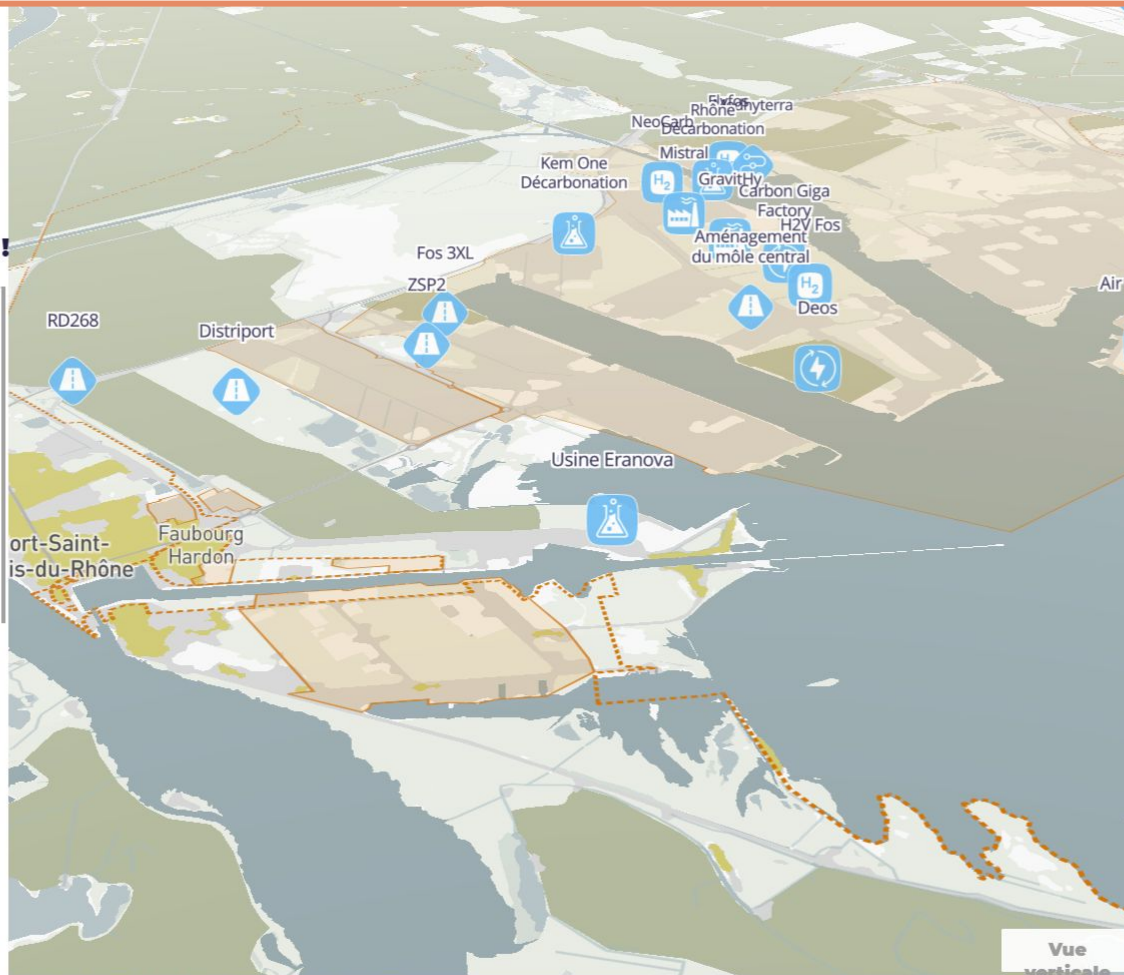
L'ensemble des autres projets industriels, logistiques et d'aménagement contribuant à la vocation

La cartographie interactive

Projets industriels, impacts pour les territoires et alternatives. Débattons-en !

DÉCOUVREZ LES PROJETS

-  **Aéronautique** >
-  **Sidérurgie** >
-  **Chimie / Pétrochimie / Plasturgie** >
-  **Énergies renouvelables** >
-  **Hydrogène décarboné et dérivés** >
-  **Transport et stockage d'énergie** >
-  **Infrastructures portuaires et logistiques** >
-  **Routes et transports** >



TODO : LIENS VERS LES SOURCES DE LA CARTO

Cartographie et développement : [Le Plan](#)

RD268

Responsable de projet
Conseil départemental des
Bouches-du-Rhône (13)

Commune d'implantation
Fos-sur-Mer et Port-Saint-
Louis-du-Rhône

Filière industrielle
Infrastructures de transport
et de logistique

Aménagement routier
d'accès aux zones portuaires.

**Montant de
l'investissement**
50 à 100 millions €

**Date de mise en service
prévisionnelle**
2035

**Nombre d'emplois créés
prévisionnels**
Non communiqué

DÉPOSER UN AVIS OU
POSER UNE QUESTION

SITE INTERNET DU
PROJET

Des réunions publiques de différents formats

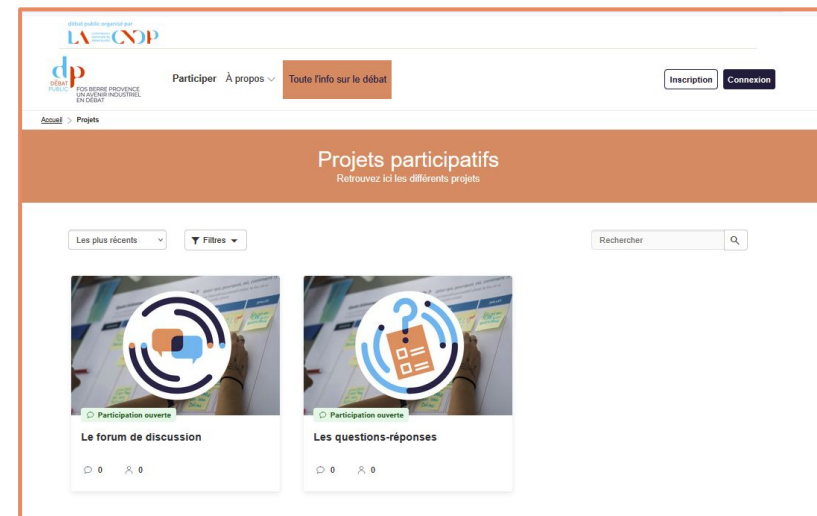
- **3 temps forts : ouverture, intermédiaire et synthèse**
- **5 réunions territoriales**
- **3 forums/réunions “filiales”**
 - Industrie verte / nouveaux procédés
 - Acier
 - Projets portuaires, aéronautique et logistiques
- **4 ateliers/réunions thématiques “effets cumulés”**
 - Transition industrielle et besoins en énergie
 - Mobilités
 - Risques Environnement Santé
 - Gouvernance et financement
- **Des webinaires/auditions pour approfondir ensemble**
 - Hydrogène
 - Décarbonation/dépollution - KFé REPONSES
 - Eviter Réduire Compenser (ERC) les atteintes à l'environnement
 - Risques naturels et industriels
 - ...

S'informer et participer en ligne

- Le **site internet** du débat

<https://www.debatpublic.fr/avenir-industriel-fos-berre-provence>

- Les **réseaux sociaux**
- La **carte interactive**
- La **plateforme participative**
 - Système de questions-réponses
 - Déposer un avis



Des modalités pour aller vers un large public : Le débat vient à vous ! Le débat est à vous!

- **Débats mobiles.** Le 1er à Port-de-Bouc le 16/04
- **Visites de sites industriels ou thématiques**
- **Ciné-Débats**
- **Ateliers et débats auto-portés.** Exemple : Conseil municipal des jeunes, etc.

*“**Toute personne** a le droit dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”*

Article 7 de la Charte de l'Environnement

Questions

2

Attentes à l'égard du débat

Vos attentes vis-à-vis du débat

Tout au long de la rencontre, vous pouvez partager vos questions, observations et réactions ...

👉 En ligne, en scannant ce QR code
(Synthèse lors des temps d'échanges)

💬 Les questions sur les projets et/ou restées sans réponse seront mises en ligne sur la plateforme participative du débat



**Table ronde avec les acteurs publics
co-signataires de la feuille de route
(Région Sud et Métropole AMP) et le
GPMM, aménageur de la zone
industrialo-portuaire**

Martine Vassal
Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

**Isabelle Campagnola-Savon
Présidente de la Commission
Entreprises, Artisanat et Commerce,
Economie Sociale et Solidaire et
Ecologie Circulaire
Région Sud**

Christophe Castaner Président du Conseil de Surveillance du GPMM

Echanges avec la salle

Les prochains évènements du débat

Les prochaines dates des évènements publics

- **3, 10, 15, 24 avril** : Concertation Rhône décarbonation – Webinaires contribuant au débat public
- **16 avril** : débat mobile à Port-de-Bouc
- **23 avril** : atelier-forum “Industrie verte : transition ou révolution industrielle ?”, à Martigues de 18h à 20h
- **29 avril** : réunion publique territoriale, à Manosque de 18h à 20h
- **30 avril** : réunion publique territoriale, à Beaucaire de 18h à 20h
- Etc.